

Ce projet, « ce sera la mort du village »

L'association Sainte Montaine sauvegarde de l'environnement est contre le projet de carrière prévu dans le cœur de son village. Et elle compte bien le faire savoir. Elle organise samedi prochain, une journée d'action.

Sabrina Vernade

sabrina.vernade@centrefrance.com

L'association Sainte Montaine sauvegarde de l'environnement compte bien se faire entendre sur le projet de carrière prévu dans le cœur de son village de 195 habitants. Samedi prochain, elle organise une journée d'action à laquelle habitants de Sainte-Montaine et d'ailleurs sont conviés.

« On veut que ça se sache », clame Dominique Goyard, la secrétaire de cette association créée en décembre 2012. Que tout le monde soit au courant que la Ligérienne des Granulats vient d'acquérir 71 hectares de terrain, au lieu-dit les Grands sables, pour y ouvrir une carrière de granulats... à 200 mètres des habitations ! L'exploitation de cette carrière est prévue pour une durée de vingt-cinq ans, et sur 24 hectares seulement, dans un premier temps. « Mais on sait comment ça se passe. Ils demandent l'autorisation d'exploiter sur une surface, et après, ils demandent une extension », souligne la secrétaire. Si de nombreux habitants



MOBILISATION. Les membres de l'association Sainte Montaine sauvegarde de l'environnement organisent une journée d'action samedi prochain, contre le projet de carrière prévu dans son village. PHOTO D'ARCHIVES AGNÈS HERTAULT

s'opposent à ce projet, et l'affichent bien haut sur les façades de leur maison, c'est qu'il représente une nuisance bien réelle. L'extraction par les engins, le concassage, le balai incessant des poids lourds – trente-deux par jour dans le cas présent – engendrerait bruit et poussière en plein cœur de la commune. « Alors que quand vous venez ici, c'est pour entendre les oiseaux chanter », ajoute-elle. « Il n'y a déjà plus de commerces dans notre village, poursuit Marie-Claude Grimault, secrétaire adjointe, et si les gens

viennent encore s'installer ici, c'est parce que c'est calme. Alors avec une carrière dans le village, plus personne ne viendra s'installer ici. C'est la mort du village. »

« Et qui nous dit que ça ne va pas polluer l'eau ? »

D'autant qu'un tel projet entraînerait, selon une expertise immobilière demandée par l'as-

sociation, une chute de 30 à 40 % de la valeur des habitations du village !

Mais si l'association se bat ainsi becs et ongles, c'est aussi au nom de l'environnement. Le site concerné, un grand champ de maïs situé en face du terrain de sport et du terrain de camping, est sur une zone classée Natura 2000 (site Natura 2000 Sologne, NDLR). « Mais une carrière, c'est d'utilité publique, alors on passe au-dessus de tout ! » lance Dominique Goyard. « En plus, il y a un cours d'eau sur cette zone, mais pas reconnu comme tel. Pour-

tant, c'est dans son lit majeur qu'on va aller. » Sans compter que la carrière se situerait en amont du captage de Belle-Fontaine, qui alimente quatre communes en eau potable : Ménétréol-sur-Sauldre, Brinon-sur-Sauldre, Clémont et Sainte-Montaine. « Et qui nous dit que ça ne va pas polluer l'eau ? »

Autant d'arguments que l'association espère bien faire valoir pour que le dossier de ce projet, déposé il y a peu, « ne soit pas recevable, car il n'est pas recevable ».

Surtout qu'il y a déjà quatre carrières dans un rayon de dix kilomètres, trois à Brinon-sur-Sauldre et une à Ennordres, « et une autre, qui fait trois fois la nôtre, doit ouvrir à Salbris (Loir-et-Cher), rappelle Dominique Goyard. Mais eux, à Salbris, ils la veulent. » ■

Le programme

Pour cette journée d'action, l'association Sainte Montaine sauvegarde de l'environnement prévoit une marche de protestation contre le projet de carrière de 14 à 15 heures (départ de la mairie jusqu'à Belle-Fontaine), à laquelle tout le monde est invité à se joindre. De 15 h 30 à 16 h 30, à la salle des fêtes, intervention de Bernard Lachaud, de l'association Saint-Just, qui se bat aussi contre un projet de carrière dans sa commune. Et à 18 heures, pot de l'amitié.